

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ Personne mineure

PIÈCES À FOURNIR (ORIGINAUX et PHOTOCOPIES)

- ☐ **Faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> ou dans l'un des 5 espaces France Services**
Penser à **imprimer** cette pré-demande et à l'apporter lors de votre rendez-vous, ou à défaut **le numéro**.
Sinon un formulaire papier CERFA est disponible (connaître les dates et lieux de naissance des parents)
- ☐ **1 photo d'identité (A NE PAS DÉCOUPER)** de moins de 6 mois, tête nue, de face, sans lunettes, établie par un photographe ou photomaton agréé par le ministère de l'intérieur (**format 35x45**) n'ayant jamais servi sur une autre pièce d'identité.
- ☐ **1 justificatif de domicile** de moins d'1 an, original, **au nom et prénom du représentant légal de l'enfant**
 - Une facture liée au logement type EDF, GDF, téléphone, eau ;
 - Ou un avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours ;
 - Ou une quittance de loyer non manuscrite ;
 - Ou une attestation / facture d'assurance habitation du logement.
- ☐ **Pièce d'identité du parent qui accompagne l'enfant**
- ☐ 1 justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

En cas de première demande :

- ☐ Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

En cas de renouvellement :

- ☐ Ancienne carte d'identité
- ☐ Si CNI périmé depuis + 5 ans : Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

En cas de perte ou de vol :

- ☐ Déclaration de perte
- ☐ Déclaration de vol à demander en gendarmerie
- ☐ Si vous le pouvez : 1 photocopie de la carte d'identité perdue ou volée
- ☐ 1 timbre fiscal d'une valeur de 25€ à acheter dans un bureau de tabac ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- ☐ Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

Cas particuliers :

Si séparation des parents :

- ☐ Fournir le jugement complet – ou convention de garde alternée

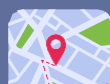
Si le mineur est en garde alternée :

Carte nationale d'identité des 2 parents

2 Justificatifs de domicile (un pour **chaque** parent)



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTE



Espace France Services de PONTAUMUR

6, avenue du Marronnier

04 73 79 70 70

dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

franceservices.pontaurmur@ccvcommunaute.fr

Site internet : www.ccvcommunaute.fr